



Le 22 octobre 2020

Volume 9 n° 3

MESURES DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS : PLUS DE 9,1 M\$ EN SUBVENTIONS VERSÉS D'AVANCE AUX ENTREPRISES AGRICOLES

Afin de soutenir les entreprises agricoles dans le contexte de la pandémie, La Financière agricole du Québec (FADQ) devancera pour une deuxième fois cette année le paiement des subventions de ses programmes d'investissement. De cette façon, les agriculteurs bénéficieront plus rapidement de nouvelles liquidités pour poursuivre leurs activités.

Concrètement, un montant de 9,1 M\$ sera versé à plus de 5 000 entreprises le 1^{er} novembre 2020 plutôt que le 1^{er} décembre.

Les programmes concernés sont les suivants :

- Programme Investissement Croissance (PIC) — en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020
- Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ)
- Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PDDR)
- Programme de soutien au financement des investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique (PSFI)

Pour connaître toutes les interventions de la FADQ liées à la situation qui prévaut depuis mars dernier en matière de financement, d'assurance et de protection du revenu, visitez leur [site Web](#).

Vous avez des questions? Contactez votre centre de service : <https://www.fadq.qc.ca/fr/pour-nous-joindre/#centrede-services>

PROGRAMME DES PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA) - VOLET AUTOMNAL CAMPAGNE 2020-2021

Les PPQ vous rappellent que le programme de paiements anticipés (PPA) est mis à votre disposition. Il s'agit d'un programme fédéral qui aide les producteurs à respecter leurs obligations financières en améliorant leurs liquidités pendant toute l'année.

- Le premier 100 000 \$ est exempt d'intérêt avec seulement 0,5 % de frais d'administration; donc pour un prêt de 100 000 \$ les frais sont de 500 \$;
- Le montant supérieur à 100 000 \$ est à un taux préférentiel (taux de base -0,25 %);
- Le producteur détermine ses remboursements selon l'écoulement de ses pommes.

Vous aimeriez vous prévaloir de cette avance? Communiquez avec [Catherine Kouznetzoff](#) au 450 679-0540, poste 8586. Les demandes sont acceptées **jusqu'au 16 novembre 2020**.

Dans le contexte de la COVID-19, il est impossible de venir à nos bureaux. Veuillez communiquer avec M^{me} Kouznetzoff aux coordonnées indiquées ci-haut.

Daniel Ruel, agr.
Les Producteurs de pommes du Québec